

# CONSEIL D'ECOLE n°2 du mardi 14 mars 2023

# Ecole élémentaire publique Simone Veil

18 Rue des écoles 35 630 VIGNOC

Tél: 07 50 55 63 20 /ecole.0351620W@ac-rennes.fr

<u>Présents</u>: Mme Garnier (Adjointe aux affaires scolaires) et Mme Géraud (référente périscolaire/coordinatrice jeunesse)

M. Kelijian,, M. Poullaouec, Mme Le Bescond, Mme Gerber, Mme Chabouty, M. Derrien (Représentants titulaires des parents d'élèves),

Mme Sanquer-Paillard, Mme Brunel, Mme Le Duigou, et Mme Guillou (Enseignantes) Mme Bodin (Directrice)

<u>Excusés</u>: M. Guichoux (Inspecteur de la circonscription), M. Houitte (Maire), M.Clavier, Mme Morin, Mme Piel, M. Rolland (enseignants) Mme Bernard, Mme Goupil, Mme Boel (représentants des parents d'élèves), Mme Deldy (directrice La ligue 35)

Début du conseil d'école à 18h30.

1)La réponse de l'équipe enseignante à la question de l'APEMA sur la fête des écoles Serait-il envisageable que les enseignants présentent lors de la fête des écoles une prestation de leurs élèves ?

Tous les projets/ actions que nous développons ne nécessitent pas une restitution. Certaines années certaines classes font le choix de proposer une restitution aux parents mais il n'y a d'obligation à le faire. La Fête des écoles est un moment festif et non un moment de restitution pédagogique. Il nous faut un temps spécifique et dédié, avec des conditions favorables d'écoute pour réaliser ces restitutions. Nous rappelons que la fête des écoles intervient également sur un temps bénévole pour les enseignants et qu'il n'y aucune obligation salariale à le faire.

#### 2)La carte scolaire

Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2023 en fonction des informations connues à ce jour.

31 élèves de CM2 quittent l'école

38 élèves de GS arrivent à l'école

41 CE1+1 arrivée

37 CE2 +1 arrivée - 2 départs

30 CM1

18 CM2

Il est à noter que les entrées/sorties sont plus fluctuantes qu'auparavant y compris en cours d'année parfois.

Il est demandé dans les textes d'être vigilants aux effectifs de classe pour le cycle 2 et de pas dépasser 24 élèves / classe.

# 5)Les demandes du budget 2023

Les demandes de budgets correspondent aux besoins repérés par l'équipe enseignante, bien qu'ayant conscience des contraintes budgétaires rencontrées par la Mairie.

La demande de budget est basée sur les effectifs N-1 soit 157 élèves avec 60 euros par élève pour le budget fonctionnement. Nous n'avons pas répercuté l'inflation.

Pour les sorties/projets: une somme de 30 euros par élève est demandée, comme celle allouée aux élèves de l'école maternelle, compte tenu des actions que nous pouvons développer à l'école élémentaire.

# - Tableaux interactifs pour les classes de cycle 2. coût: 8452,80 euros

Beaucoup de nouveaux éditeurs s'appuient sur l'utilisation de TNI pour projeter des documents pédagogiques. Il est à noter qu'il va être de plus en plus difficile de trouver des supports qui n'incluent pas de TNI dans les apprentissages (ex : plus de posters...). L'organisation du travail pédagogique devient compliquée pour les classes dépourvues de TNI.

Les devis réalisés ont montré une augmentation nette (+500€ en 1 an pour un devis similaire).

- Classe mobile: Coût: 11017,20 euros.

Il est indispensable de disposer d'ordinateurs fonctionnels ; seulement quatre sont connectés à internet et en réseau. Difficulté pour les élèves d'acquérir des compétences en informatique notamment au cours du cycle 3

Il est par ailleurs soulevé par les Représentants des parents d'élèves un problème d'accès et d'équité entre les élèves.

- Meuble livres pour la classe 1. Coût: 260 euros
- Tables et chaises. Coût: 2047,4 euros

Cette demande peut être mise en attente si cela est nécessaire.

- Siège bureau de direction. Coût: 457,66 euros
- Piscine:

Le budget pour la piscine ne devrait pas faire partie de nos demandes puisque cela est une obligation institutionnelle. Néanmoins, nous comprenons que la mairie ait besoin de le budgétiser et qu'elle fasse des choix budgétaires. Il est demandé par l'équipe enseignante le financement de 2 créneaux piscine + transport, soit un budget piscine pour 4 classes.

Il est recommandé que les élèves bénéficient de 3 à 4 séquences d'apprentissage à l'école primaire (maternelle et élémentaire). A ce jour, les élèves bénéficient d'une séquence d'apprentissage.

Lecture du texte : Un nouveau texte: NOR : MENE2129643N Note de service du 28-2-2022 MENJS - DGESCO A1-2Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune)... Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

L'école élémentaire « supporte » cette obligation institutionnelle.

Les projections ne permettent pas d'assurer que les CE1 et CE2 actuels puissent en bénéficier au cours de leur scolarité en élémentaire.

En effet, la diminution (50% de baisse) du budget piscine intervenu pour la rentrée 2022 a amené l'équipe enseignante, compte tenu des effectifs et répartition des classes (double niveaux notamment pour la majeure partie des découpages classes) à prévoir la piscine pour les CP et non le cycle 3 comme cela a été le cas les années précédentes.

Mme Garnier confirme le choix de la municipalité de financer une seule séquence d'apprentissage par cohorte.

### 3)Les travaux autour de l'école

- Une réunion publique se tiendra au mois d'avril. Les travaux du parking (près du cimetière) commenceront en mai. Il y aura deux phases de travaux. Le parking sera utilisable dès la première phase. Des ombrières avec panneaux photovoltaïques seront posées dans une deuxième phase.
- Les travaux de l'école débuteront au mois de juin. La sécurisation et le plan de circulation seront définis par les professionnels et ne seront vraisemblablement pas encore connus lors de la réunion publique : des accès piétons pour les enfants, un cheminement piétonnier pour le lotissement. Le parking actuel et le terrain de tennis seront fermés.
- Concernant les modifications que cela engendre pour l'organisation du temps méridien, la cours de l'école et salle de motricité de l'école seront utilisées ainsi que la salle Lemetayer.

Une question est posée concernant les nuisances sonores, notamment, que les travaux vont occasionner et la façon dont cela va être gérer. Mme Garnier précise que les entreprises en sont conscientes et vont faire au mieux.

### 4)La coopérative scolaire: situation actuelle, dépenses, perspectives

- Demande de dons aux familles:

La mandataire bénévole de la coopérative est Madame Sanquer-Paillard depuis plusieurs années. La somme reçue est de 1303 euros; 79 familles sur 135 ont participé. Cela constitue une moyenne de 8,29 euros par élève soit une légère baisse par rapport à l'année 2021/2022

- Environ 10 000 euros sont dépensés sur l'année. Des choix ont été faits sur les projets en fonction de la somme présente sur le compte OCCE. Toutes les sorties ont été budgétisées en début d'année, l'équipe enseignante s'est réunie afin de faire les choix des projets dès le début d'année. Les sorties ou opportunités plus tardives sont peu envisageables désormais compte tenu du budget disponible plus restreint qu'auparavant.
- L'augmentation du prix des transports impactent également les sorties.

#### 5)L'évaluation d'école

L'école de Vignoc a été choisie pour être évaluée. Les équipes ont dû réaliser une auto-évaluation de l'école. Nous avons eu peu de temps pour organiser ce travail. Nous avons fait le choix de nous concentrer sur l'équipe pédagogique. De plus, nous avons eu peu d'information et d'accompagnement pour mener à bien ce travail. Les deux écoles sont soumises à cette auto-évaluation donc nous avons orienté notre travail entre les deux écoles.

Ce qui ressort du rapport serait de développer davantage le lien pédagogique entre l'école maternelle et élémentaire.

Le groupe d'évaluateurs sera présent le jeudi 30 mars.

**10h à 10h30** : Échanges avec les ATSEM de l'école maternelle, Mme Guiheneuf (secrétaire de mairie) et Mme Géraud (coordinatrice Enfance Jeunesse)

10h30 à 11h30: Échanges avec les parents d'élèves des deux écoles.

11h30 à 12h00 : Échanges avec la directrice du périscolaire Mme Deldy ( à confirmer)

12h00 à 12h20: Échanges avec l'AESH de l'école maternelle/élémentaire : Mme Decaux.

**16h15 à 17h15** Échanges avec l'équipe enseignante de l'école élémentaire.

#### 6)Le projet d'école: les différentes actions dans les classes

# Améliorer le vivre ensemble par la coopération

<u>Projet sur l'oralisation et les contes</u> qui avait été commencé l'an dernier sur le cycle 2. Cette année le projet concerne tous les élèves de l'école.

Les élèves participent à des ateliers par demi-groupe, tous les 15 jours, avec une intervenante. Le travail permet d'aborder des contes traditionnels et du monde. Les élèves apprennent à conter devant un auditoire, à gérer leurs émotions, leur mémoire, leur gestuelle.

#### Classes

Projet global autour de la pratique instrumentale (classe orchestre, en partenariat avec Allegro) :

-CM1/CM2: le mardi

Parcours artistique des élèves:

CP et CE1/CE2 : pratiques théâtrales OCCE ; travail autour de la mise en scène d'un album

CE1/CE2 et CE1 : Projet Etamine (création de livre) OCCE

CE2/CM1 : Projet mosaïque avec un intervenant

Sciences et patrimoine

CP: Visite à Fougères + Théâtre Guy Ropartz à Rennes

CE1-CE1/CE2: Sortie autour de La Rance

CM1 et CM2 : sortie à la journée au Musée de la Résistance de Bretagne près de Ploërmel

CM2 : pratique chorégraphique OCCE

### E.P.S

- -Animation vélo CE2/CM1 + Cycle 3: intervenants extérieurs sur plusieurs séances puis sortie à vélo autour de l'école. Nous remercions les parents accompagnateurs.
- -Athlétisme classe de CE2/CM1 + Cycle 3 à Guipel en collaboration avec l'office des sports.
- -Balle au pied CE1 et CE1/CE2 en collaboration avec l'ASVHG

#### 7)Les questions des parents:

# -Quelle est l'organisation envisagée durant les travaux de l'école maternelle ? (Circulation, sécurisation, parking, bruit, utilisation des espaces)

Comme évoqué précédemment, l'organisation n'est pas connue à ce jour, elle va être élaborée par des professionnels.

# -<u>Comment va s'organiser le transport vers le collège de Melesse ? Que se passe-t-il pour les fratries ?</u>

Les parents de Vignoc vont être invités par le collège pour une présentation.

Une nouvelle ligne de transport ira jusqu'à Melesse, l'itinéraire emprunté n'est pas connu par la Mairie à ce iour

Le transport collectif Vignoc-La Mézière sera maintenu (pour les fratries).

Les Représentants des parents d'élèves insistent sur la question de la garantie du maintien de ligne pour les fratries. À terme cela peut concerner très peu d'élèves et y compris dans plusieurs années : en effet, dès lors qu'un membre de la fratrie est scolarisé à La Mézière, les autres membres peuvent l'être (ex : élève 6ème aujourd'hui avec plusieurs frères et sœurs plus jeunes)

# -Est-il possible de mettre en place de l'aide aux devoirs ? ou créer un espace calme pour que les enfants puissent faire leurs devoirs en autonomie le soir ?

Réponse de Mme Garnier : L'aide aux devoirs était instaurée avant l'épidémie covid les lundis, mardis, jeudis et était assurée par des bénévoles retraités. Il est possible de relancer l'idée de ce bénévolat. La modification des rythmes scolaires pourrait ré-interroger ces créneaux et notamment la pertinence de maintenir cette aide le mardi soir. Il est souligné par les Représentants des parents d'élèves que certains enfants vont au centre de loisirs le

mercredi et ne voient donc pas leur rythme modifié.

Actuellement, les enfants ont un espace au calme pour réaliser leurs devoirs et poser des questions aux animateurs si besoin.

# -Comment est organisée la circulation le soir au niveau de temps périscolaire du soir (problème constaté de portes ouvertes vers l'extérieur) ?

Réponse de Mme Géraud : La porte de secours était utilisée jusqu'à présent. Or, comme c'est une porte de secours, il faut la refermer après chaque passage.

Les équipes d'animation accompagneront, dans la mesure du possible, les parents pour récupérer leurs enfants (difficultés pour les parents car il y a plusieurs espaces)

# -Qu'en est-il de l'intervention de la diététicienne qui avait été envisagée l'année dernière ?

Mme Jolivet (diététicienne) fera deux interventions sur le temps méridien :

- le 23 mai sur le thème de l'équilibre alimentaire
- le 13 juin en proposant une animation sur les smoothies (fabrication et dégustation)

# -Qu'en est-il du don des PC à la mairie ?

Réponse de Mme Garnier : Deux ordinateurs ont été donnés à la Mairie. Les PC sont obsolètes ; les réparations ne sont pas recommandées sur ces PC car trop coûteuses.

Les Représentants des parents d'élèves demandent à ce que le cahier des charges attendu soit communiqué en vue des potentiels nouveaux dons d'entreprises.

# -Qu'en est-il de l'activité piscine pour l'année prochaine, qui va en bénéficier ?

- Les décisions se feront en fonction du budget alloué par la mairie, des effectifs et de la constitution des classes (niveau simple/double)
- La Mairie financera un niveau chaque année.

# -Qu'en est-il de l'agrandissement de la cour avec le déplacement de la clôture ?

Cet agrandissement ne sera pas fait durant les travaux ; il n'est pas à l'ordre du jour tant que l'école maternelle ne sera pas construite.

# -La mise en place de la tarification à 1 euro de la cantine, qui en bénéficie ?

Réponse de Mme Garnier : Ce sont les quotients familiaux jusqu'à 1000 euros qui peuvent en bénéficier.

36 familles sont concernées.

Les parents souhaitent plus de communication sur cette tarification et sur les aides mobilisées par la Mairie pour le financement de la cantine à 1€. En effet l'augmentation tarifaire et la cantine à 1€ ont été mises en place au même moment suscitant des interprétations. L'augmentation tarifaire n'est pas venue financer la cantine à 1€, qui dispose d'un financement distinct par des fonds publics alloués à la Mairie.

Fin du conseil d'école à 21h00

La directrice : Mme Bodin Secrétaires: Mme Le Duigou(enseignante)

Mme Chabouty (déléguées de parents)